



QUALITÉS BOIS ROUGE (PIN SYLVESTRE)

GRADES	NŒUDS	FENTES	FLACHES	AUTRES IMPERFECTIONS
A1 (I)	Les petits noeuds sains ou morts inférieurs à 7 mm ne sont pas considérés. Tolérance d'1 noeud adhérent par face d'un diamètre de 8 mm. Ne sont pas autorisés les noeuds groupés, morts et traversants.	Ne sont pas admises	Est exclue	Le gauchissement ne doit pas excéder 2 % de la largeur de la pièce. La pente de fil ne doit pas dépasser 1 cm pour 15 cm de longueur
A2 (II)	Tolérance de 2 noeuds sains par face et 1 par rive. La taille de ces noeuds ne doit pas excéder 25 mm pour 75 mm d'épaisseur et 225 mm de largeur. 1 noeud mort est admis d'une taille de 70 % des noeuds sains autorisés. Tous les autres types de noeuds (groupés, à entre écorce, vicieux) sont exclus.	Ne sont pas admises	Est exclue	Le gauchissement ne doit pas excéder 2 % de la largeur de la pièce. La pente de fil doit rester inférieure à 1 cm pour 15 cm de longueur. Est tolérée 1 poche de résine de 20 mm sur le plus mauvais mètre
A3 (III)	3 noeuds sains par face et 1 par rive. La taille de ces noeuds ne doit pas excéder 35 mm pour 75 mm d'épaisseur et 225 mm de largeur. 1 noeud à entre-écorce est admis d'une taille de 50 % des noeuds sains autorisés.	Sont tolérées pour 5 % de la longueur d'une pièce épaisse de 25 mm.	Est exclue	Le gauchissement ne doit pas excéder 2 % de la largeur de la pièce. La pente de fil doit rester inférieure à 1 cm pour 12 cm de longueur. Est tolérée une poche de résine de 40 mm sur le plus mauvais mètre
A4 (IV)	4 noeuds sains par face et 2 par rive. La taille de ces noeuds ne doit pas excéder 45 mm pour 75 mm d'épaisseur et 225 mm de largeur. 2 noeuds à entre-écorces sont admis sur la face et 1 sur la rive d'une taille de 50 % des noeuds sains autorisés.	Sont tolérées pour 15 % de la longueur d'une pièce épaisse de 25 mm.	Tolérées avec une longueur ne dépassant pas 30 % de la pièce	2 poches de résine de 50 mm sur le plus mauvais mètre - entre-écorce de 100 mm. La pente de fil doit rester inférieure à 1 cm pour 10 cm de longueur - cassure en bout de 10 % de la largeur de la pièce - bois gras égal à 5 % du volume de la pièce.
B (V)	5 noeuds sains par face et 3 par rive. La taille de ces noeuds ne doit pas excéder 60 mm pour 75 mm d'épaisseur et 225 mm de largeur. 3 noeuds groupés, morts, à entre-écorce ou vicieux sont autorisés sur la rive d'une taille de 70 % des noeuds sains autorisés.	Des fentes sont tolérées pour 25 % de la longueur d'une pièce épaisse de 25 mm.	Tolérées avec une longueur ne dépassant pas 40 % de la pièce.	2 poches de résine de 100 mm sur le plus mauvais mètre - entre-écorce de 200 mm. La pente de fil doit rester inférieure à 1 cm pour 10 cm de longueur - cassure en bout de 30 % de la largeur de la pièce - bois gras égal à 30 % du volume de la pièce - tache d'eau, bleuissement et pourriture égale à 5 % du volume de la pièce.
AB (S/F)				Mélange de choix A et B
C (VI)	6 noeuds sains par face et 4 par rive. La taille de ces noeuds ne doit pas excéder 75 mm pour 75 mm d'épaisseur et 225 mm de largeur. 4 noeuds groupés, morts, à entre-écorce ou vicieux sont autorisés sur la rive d'une taille de 90 % des noeuds sains autorisés.	Sont tolérées pour 70 % de la longueur d'une pièce épaisse de 25 mm	Tolérées avec une longueur ne dépassant pas 50 % de la pièce.	2 poches de résine de 150 mm sur le plus mauvais mètre - entre-écorce de 300 mm. La pente de fil doit rester inférieure à 1 cm pour 2 cm de longueur - cassure en bout de 50 % de la largeur de la pièce - bois gras égal à 70 % du volume de la pièce - tache d'eau, bleuissement et pourriture égale à 30 % du volume de la pièce.
D (VII)				Qualité "rejet"